



Environnement

Nouvelle-Calédonie

ANSE-VATA

La Promenade
s'offre un lifting vert

MER

Bien commun de l'humanité

BTP

L'écoconstruction,
pour un bâti durable

DÉCHETS

Des entreprises
toujours plus impliquées

Bientôt un compost calédonien labellisé

Recycler les matières organiques issues des déchets biodégradables permet de favoriser le développement de l'économie circulaire et les circuits courts, tout en respectant notre environnement. C'est aujourd'hui un enjeu essentiel pour le territoire afin de limiter la consommation, réduire les déchets et le gaspillage des matières premières.



Le compost permet de valoriser le recyclage des déchets organiques.

Les premiers composts calédoniens labellisés verront le jour courant 2023

Contact
Valorga
Tél. : 07 18 30
valorga.nc@gmail.com

C'est en 2018 que le cluster Valorga a été créé afin de professionnaliser, promouvoir et valoriser la filière des déchets biodégradables en Nouvelle-Calédonie.

À ce jour, il fédère une trentaine de membres issus du public et du privé : des gestionnaires de déchets, des transformateurs et des utilisateurs de matière organique. Dans le cadre de ses missions, le cluster est notamment chargé de mettre en place des référentiels techniques afin de garantir la qualité des produits et d'améliorer la visibilité et la compétitivité des filières en vue de favoriser la distribution de matière organique sur le marché local.

Un produit local à qualité constante

Le cluster s'est concentré dans un premier temps sur la filière de production de compost afin de répondre aux besoins des agriculteurs, sylviculteurs, pépiniéristes, paysagistes et entreprises de revégétalisation pour disposer

d'un produit local en quantité suffisante et à qualité constante. Aussi, Valorga a mis en place un référentiel technique, en concertation avec ces acteurs du monde agricole et les collectivités locales, à destination des producteurs de compost. Les premiers composts labellisés verront le jour courant 2023.

Un compost homogène à la composition connue

La mise en place d'un compost labellisé permettra de valoriser la production locale de matières organiques et les bonnes pratiques en proposant aux communes, aux agriculteurs et aux entreprises un produit homogène et local, dont la composition sera connue et maîtrisée. Par exemple, il est essentiel pour les agriculteurs de connaître la composition du compost pour une utilisation optimale dans leurs cultures. Il est courant aujourd'hui de réaliser son compost soit pour son propre usage, soit pour le mettre en vente. Mais sans analyses, ni techniques spécifiques pour sa production il est impossible de connaître ce qui est épandu ou enfoui. En Nouvelle-Calédonie, la production et l'utilisation du compost sont encadrées par les codes de l'environnement des trois provinces, qui diffèrent sur ce point. Valorga travaille donc en collaboration avec les institutions afin d'essayer d'harmoniser et d'adapter au contexte local les différentes réglementations.

L'émergence de nouvelles filières

En parallèle de la valorisation sous forme d'engrais et amendements pour les sols, d'autres voies de valorisation des déchets organiques sont en cours de développement, notamment :

- La micro-méthanisation qui permet de générer à la fois du gaz (utilisable en cuisine par exemple) et de l'engrais ;
- L'élevage de larves de mouche pour une production locale et durable de protéines destinées à l'alimentation animale ;
- La production de bonbons pour les animaux de compagnie par le recyclage des invendus agricoles et déchets d'abattoir.

D'où vient la matière organique et à quoi sert-elle ?



La matière organique assure de nombreuses fonctions : amélioration de la structure des sols et de leur fertilité, fourniture d'éléments minéraux nutritifs aux plantes, rétention d'eau, nourriture d'une grande diversité d'organismes vivant dans le sol, etc. Elle est apportée sous forme de compost, engrais ou amendement.

Elle provient des déchets dits biodégradables : par exemple des déchets verts issus de l'entretien des jardins, des exploitations agricoles (invendus, lisier, fumier), des déchets alimentaires, des poissonneries, du traitement des eaux usées, etc. Leur transformation permet de recycler la matière organique en produits de substitution aux produits importés, comme les engrais. Revaloriser ces déchets permet ainsi de réduire les volumes enfouis dans les unités de traitement, mais également de réduire les importations d'intrants qui ont un impact carbone conséquent !

Exemples de matières organiques disponibles en Calédonie :

- Broyat de déchets verts ;
- copeaux de bois ;
- Déchets de carton et de papier ;
- Composts ;
- Biostimulant de poisson ;
- Vinasse (déchet organique issu de la production de rhum) ;
- Boues de station d'épuration séchées ;
- Effluents d'élevage (lisiers, fientes).

Le cluster Valorga réalise des fiches techniques sur les matières organiques locales.

Consultez-les sur le site de la Chambre d'agriculture et de la pêche, partenaire du cluster www.cap-nc.nc/publications

COMMENT AVONS-NOUS BRASSÉ UN MONDE MEILLEUR EN 2022...

EN RÉDUISANT DE
5.9%
NOTRE **CONSOMMATION
D'ÉNERGIE !**



→ **ÉCONOMIE EAU :**
4 734.3 m³ soit l'équivalent de
presque 2 piscines olympiques !



→ **ÉCONOMIE THERMIQUE :**
4 837 188 MJ soit 141 273 litres
de fuel équivalents en énergie, soit environ 22 200 litres de gasoil par litre !

EN FAISANT DON
DES PRODUITS INVENDUS
À L'ASSOCIATION NOW

**3 718 bouteilles
invendues collectées**

en 2022 par NOW qui ont ensuite été
redistribuées à la banque alimentaire de
Nouvelle-Calédonie pour aider les plus
démunis.